



BTS MS

Par apprentissage

MAINTENANCE DES SYSTÈMES

Option B : Systèmes Énergétiques et Fluidiques

OBJECTIF DE LA FORMATION

Le technicien supérieur chargé de la maintenance des équipements énergétiques veille au bon fonctionnement des installations dans les équipements énergétiques tel que :

- chauffage ;
- climatisation ;
- froid ;
- sanitaire.

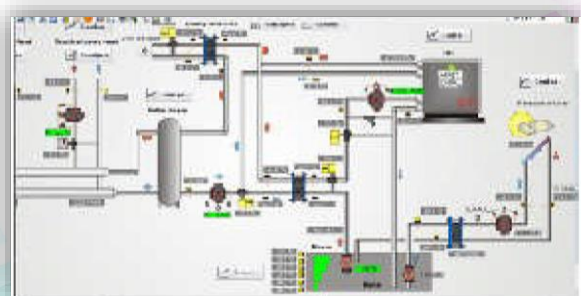


Il peut être amené à intervenir sur des bien fonctionnant à l'aide d'énergie fossiles et/ou renouvelables. C'est donc un technicien polyvalent qui s'efforce, quelles que soient les installations et les situations techniques, d'apporter des solutions aux différents problèmes rencontrés.

Lors d'une intervention, il doit développer fortement l'analyse pour déterminer l'origine du problème. Sur les petites installations, il est amené à conseiller le client sur des solutions adaptées.

APTITUDE DU TECHNICIEN SUPÉRIEUR

Le technicien de maintenance des systèmes est également sensibilisé aux enjeux de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Il possède des connaissances en matière de produits nocifs et de gestion des déchets.



Il connaît également les lois, normes et réglementation en vigueur. En améliorant le process de production, le technicien supérieur de maintenance contribue à la démarche qualité de son entreprise.

Une bonne maîtrise de l'anglais est nécessaire car les rapports d'activité, les guides d'utilisation et les documentations techniques sont le plus souvent rédigés en anglais.

SITE INTERNET



www.lyceehere.fr

ADRESSE et CONTACT

86 bd du Maréchal FOCH
54520 LAXOU

☎ 03.83.90.83.30

✉ ce.0542262@ac-nancy-metz.fr

INFOS PRATIQUES

Accès au lycée :

BUS n° 3 dir. **LAXOU Provinces**

Départ : gare Thiers Mazagran

Arrivée : S^{te} Anne - Victoire

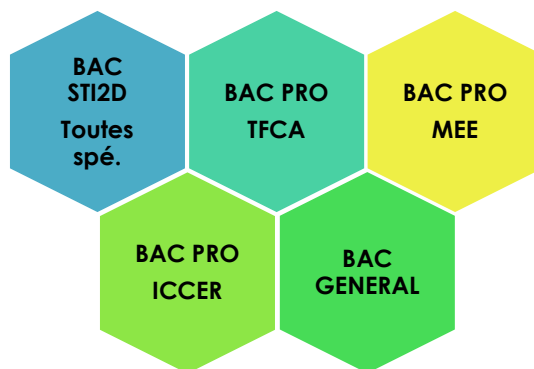
Exigences transversales aux activités de maintenance :



POURSUITES D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- **Chargé de travaux** : réponse à des appels d'offres, relations avec le client, suivi de chantier ;
- **Technicien de maintenance** : chargé d'exploitation, conduite des installations, dépannage, relations avec les acteurs de l'Environnement ;
- **Technicien en poste fixe** sur un site nécessitant compte tenu de sa taille ou de sa complexité technique, la présence en permanence de personnels techniques ;
- **Technicien itinérant**, travaillant en grande autonomie avec des moyens modernes mis à disposition par l'entreprise.

CONDITIONS D'ACCÈS



CONTENU DE LA FORMATION

L'apprenti(e) alterne des périodes de 2 semaines en entreprise et 2 semaines au lycée :

- 40 semaines au lycée (sur 2 ans : 35h/semaine) ;
- 55 semaines en entreprises sur 2 ans ;
- Effectif : 15 apprentis au maximum pour chaque option.

Organisation de l'enseignement		1^{ère} année	2^{ème} année
Horaires hebdomadaires			
Enseignement général :			
Culture générale et expression :		2h	2h
Langue vivante (anglais) :		2h	3h
Mathématiques :		3h	3h
Sciences Physiques Chimie :		4h	4h
Enseignement professionnel :			
Étude pluri technologique des systèmes :		10h	10h
Organisation de la maintenance		3h	2h
Techniques de maintenance, conduite, prévention		6h	7h
Accompagnement personnalisé :		1h	1h
Seconde langue vivante (facultatif)		1h	1h